IMPACT TANK

L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE EN **TEMPS DE CRISE** :

une économie invisible

NOTE D'ACTUALITÉ

Texte
Hadrien Riffaut

L'été 2026 en France aura été celui de deux crises majeures. La canicule du 17 juin au 2 juillet s'est accompagnée de 5 764 décès en excès[1], tandis que l'incendie de Saumos en Gironde, qui a parcouru 42 000 hectares, a contraint plus de 200 000 personnes à évacuer leur domicile[2]. Dans les deux cas, la société civile s'est mobilisée aux côtés des pouvoirs publics pour lutter contre les incendies, accueillir des évacués et veiller auprès des personnes âgées isolées durant les fortes chaleurs.

La mobilisation de volontaires[3] après une catastrophe n'est pas un fait nouveau, mais l'ampleur des crises simultanées de cet été invite à regarder autrement leur contribution. Pompiers volontaires, bénévoles associatifs, aidants, riverains ou collectifs locaux ont contribué à la prise en charge de besoins immédiats, parfois dans des délais que les dispositifs institutionnels peinent à garantir seuls. Pourtant, cette mobilisation reste difficile à saisir dans les chiffres.

Si des estimations macroéconomiques existent sur les acteurs mobilisés et les missions qu'ils ont assurées[4], aucun outil ne permet de mesurer, épisode par épisode, ce que le volontariat compense ou complète réellement à la puissance publique. Cette note propose d'apporter un premier ordre de grandeur de la contribution des volontaires en situation de crise.

[1] Selon Santé publique France, la période de canicule du 17 juin au 2 juillet 2026 s'est accompagnée d'un excès de mortalité 36 % de plus que le nombre attendu sur la période.

[2] Préfecture de la Gironde, communiqué de presse, 1er août 2026.

[3] Dans cette note, le terme « volontaire » est employé au sens générique pour désigner toute personne qui agit librement au service de la collectivité, à titre gratuit ou en contrepartie d'une indemnisation limitée. Le bénévolat constitue ainsi l'une des formes du volontariat.

[4] Les données disponibles proviennent essentiellement de sources ministérielles, des communiqués préfectoraux, mais aussi d'organismes comme Santé public France.

Introduction

1 LE VOLONTARIAT EN FRANCE : UNE RESSOURCE ESSENTIELLE ENCORE MAL MESURÉE

Si le volontariat recouvre plusieurs formes d'engagement, les données disponibles permettent surtout d'appréhender le poids du bénévolat au sein du tissu associatif. Celui-ci représente en France une ressource considérable avec environ 12,5 millions de Français bénévoles dans une association, soit 24 % de la population[5]. Le pays compte près de 1 370 000 associations actives et les ressources vives bénévoles représentent l'équivalent de 1 400 000 ETP (Emplois Équivalent Temps Plein)[6].

Si le bénévolat est massif, certains chercheurs se sont intéressés à la valeur monétaire du travail qu'il représente[7]. Les recherches de Lionel Prouteau et François Charles Wolff permettent d'approcher la valeur économique du bénévolat.

Leur méthode repose sur le **coût de remplacement**, c'est-à-dire l'estimation de ce que couterait ce volume de travail bénévole s'il devait être rémunéré aux prix du marché. En 2004, leur estimation situait cette contribution entre 12 et 17 milliards d'euros, soit près de 1 % du PIB[8]. Une estimation ultérieure, publiée en 2010 avec Édith Archambault, évaluait le bénévolat associatif à près de 950 000 ETP[9]. Ces travaux ont permis de mieux appréhender le poids économique du bénévolat à l'échelle nationale. Ils ne permettent toutefois pas d'estimer la valeur d'une mobilisation volontaire lors d'une crise précise, ni de mesurer ce qu'elle représente concrètement pour la collectivité.

[5] Recherches & Solidarités / IFOP, La France bénévole 2024, 19e édition.

[6] Tchernonog, V. et Prouteau, L. (dir.) (2023). Le paysage associatif français. Paris : Dalloz Lefebvre. Données 2020.

[7]Voir notamment les travaux de Maud Simonet et en particulier : Le travail bénévole : Engagement citoyen ou travail gratuit ? Paris, La Dispute, 2010

8] Prouteau, L. et Wolff, F.-C. (2004). « Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation ». Économie et Statistique, n° 373, INSEE.

[9] Archambault, É. et Prouteau, L. (2010). « Un travail qui ne compte pas ? ». Travail et Emploi, n° 124, DARES.

Du côté de la sécurité civile, les dernières données disponibles du ministère de l'Intérieur comptent près de **200 000 sapeurs-pompiers volontaires**, qui représentent à eux seuls près de 78 % des effectifs du corps des pompiers[10]. Si l'on s'intéresse au nombre d'interventions réalisées, celles-ci ont progressé de 11 % sur 10 ans, tandis que le nombre de centres de secours a reculé de 7 015 en 2015 à 6 192 en 2025[11].

Ces chiffres traduisent à la fois le rôle central des volontaires dans le fonctionnement de la sécurité civile française et les tensions auxquelles le secteur est confronté, avec des besoins d'intervention en hausse et pourtant la fermeture de près de 800 casernes.

[10] DGSCGC / Ministère de l'Intérieur, Statistiques des services d'incendie et de secours, chiffres 2023.

[11] DGSCGC, Les statistiques des services d'incendie et de secours : édition 2015 (données 2014), ministère de l'Intérieur et DGSCGC, Les statistiques des services d'incendie et de secours : édition 2024 (données 2023), ministère de l'Intérieur.

> *LE BÉNÉVOLAT ASSOCIATIF REPRÉSENTE EN FRANCE UNE RESSOURCE CONSIDÉRABLE AVEC ENVIRON **12,5 MILLIONS DE FRANÇAIS BÉNÉVOLES** DANS UNE ASSOCIATION, SOIT **24 % DE LA POPULATION**.*

2 L'ÉTÉ 2026 : CE QUE LES CRISES RÉVÈLENT DE LA MOBILISATION DES VOLONTAIRES

Que peut-on dire de la valeur du travail volontaire mobilisé au cours des deux crises simultanées du mégafeu et de la canicule de cet été ? Précisons que la démonstration qui va suivre est une estimation inspirée de la méthode du coût de remplacement évoquée précédemment.

Sans prétendre à l'exactitude, les chiffres qui suivent doivent être lus comme des estimations destinées à apprécier ce que représente cette mobilisation dans le cadre du mégafeu en Gironde et de la canicule.

2.1 LES MÉGAFEUX GIRONDINS : UNE MOBILISATION VOLONTAIRE SANS PRÉCÉDENT.

Au pic de l'incendie de Saumos, 2 500 sapeurs-pompiers étaient engagés aux côtés de 1 500 militaires et 1 200 policiers et gendarmes[12]. Aucune donnée n'est mentionnée sur la ventilation du nombre de pompiers volontaires présents sur le site. Mais si nous prenons comme base initiale les 78% des effectifs volontaires parmi l'ensemble des ressources humaines des pompiers, **que représente leur engagement en termes économiques ?**

Les pompiers volontaires perçoivent des indemnités horaires variant de 8,71 à 13,11 €/heure selon le grade[13], contre un coût employeur estimé entre 19 et 20 €/heure pour un sapeur-pompier professionnel selon les grilles salariales territoriales[14]. En retenant une hypothèse de 12 heures de présence par jour sur 15 jours pour 1 950 volontaires (soit 78 % des 2 500 pompiers mobilisés), le volume de travail bénévole représente environ 350 000 heures, soit un coût estimé entre **3 à 5 millions d'euros sur le seul épisode de Saumos**. Ce chiffre est sans compter les associations de sécurité civile, ni les bénévoles informels (et notamment les riverains qui ont œuvrés à limiter la progression des flammes) eux aussi présents sur les différents sites. Cette estimation, construite sur des données publiques et des hypothèses raisonnées constitue donc une évaluation basse du coût estimé.

[12] Préfecture de la Gironde, communiqué de presse, 26 juillet 2026.

[13] Arrêté du 17 novembre 2025 fixant le montant de l'indemnité horaire de base des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

[14] Selon la grille indiciaire des sapeurs-pompiers : https://www.emploi-collectivites.fr/grille-indiciaire-territoriale-sapeur/7/195/534.htm

2.2 LA CANICULE : LES ASSOCIATIONS EN PREMIÈRE LIGNE

Qu'en est-il du côté de la canicule ? Nous prendrons ici comme référence l'association des Petits Frères des Pauvres qui compte près de 14 600 bénévoles actifs auprès des aînés et qui a mis en place des « Oasis Solidaires », dont l'objectif vise à proposer aux personnes vulnérables des espaces de fraîcheur où se réfugier. L'association mène depuis longtemps une campagne de sensibilisation et d'accompagnement en période caniculaire en multipliant les appels téléphoniques et les visites à domicile auprès des personnes âgées isolées. Ces actions ciblées interviennent en parallèle des missions assurées par les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les services d'aide à domicile, dont le tarif horaire de prise en charge est fixé entre 22 et 25 €/heure[15].

Retenons, pour notre méthode de calcul, que si un quart des bénévoles actifs étaient effectivement mobilisés pendant la canicule (soit 3650 bénévoles) sur les actions des oasis solidaires, le **volume de travail représenterait environ 87 600 heures**, en retenant une hypothèse de 3 heures hebdomadaires par bénévole pendant 8 semaines de surveillance active.

Rapporté au coût des services d'aide à domicile, cela correspondrait à **un coût de remplacement de l'ordre de 2 millions d'euros** pour la seule période estivale, sans compter les autres associations mobilisées sur des missions similaires et sur la même période comme MONALISA, la Croix-Rouge ou la Protection civile.

[15] Selon la convention collective nationale de la branche de l'aide à domicile : https://hcfea.gouv.fr/avis-sur-le-projet-de-decret-en-conseil-detat-relatif-au-tarif-minimal-applicable-aux-heures-daide-domicile

> *LE VOLUME DE TRAVAIL BÉNÉVOLE REPRÉSENTE ENVIRON 350 000 HEURES, SOIT UN COÛT ESTIMÉ ENTRE 3 À 5 MILLIONS D'EUROS SUR LE SEUL ÉPISODE DE SAUMOS EN GIRONDE.*

3 VERS UNE MESURE SYSTÉMATIQUE DE LA VALEUR DE L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Ces deux exemples montrent, d'une part, que le volontariat représente en situation de crise une ressource majeure mais qu'il est aussi, d'autre part, insuffisamment objectivé. Pour passer d'une estimation à un outil de calcul précis, encore faut-il définir ce que l'on cherche à mesurer et comment cette mesure pourrait être produite de manière régulière.

3.1 UN PARADOXE STRUCTUREL : DES BESOINS CROISSANTS ET DES CAPACITÉS PUBLIQUES CONTRAINTES

Les données disponibles dessinent un paradoxe où les besoins auxquels le volontariat répond augmentent, tandis que les ressources publiques mobilisées stagnent ou reculent. Chez les pompiers, l'augmentation des interventions et la fermeture de centres précédemment évoquées pourraient sensiblement allonger les délais d'intervention. Quant à la prise en charge des plus vulnérables durant les canicules, on sait que le secteur de l'aide aux personnes âgées rencontre des difficultés avec une demande sociale qui augmente et des moyens structurellement insuffisants pour y faire face.

On comprend dès lors que des associations et des corps intermédiaires de volontaires prennent le relais pour assurer des missions que les services publics ne couvrent plus entièrement. La question n'est donc pas de savoir si ce report de charge est souhaitable (elle dépasserait l'objet de cette note) mais de **rendre cette charge plus visible, afin que les arbitrages publics puissent être mieux informés.**

3.2 TROIS AXES POUR CONSTRUIRE UN INSTRUMENT DE MESURE DE LA VALEUR DU VOLONTARIAT EN TEMPS DE CRISE

Fort de ces données disponibles, comment pouvons-nous construire un instrument de mesure qui permettrait d'estimer la valeur économique du travail volontaire ? Trois axes semblent se dégager :

Axe 1

QUANTIFIER DES VOLUMES D'ACTIVITÉ

Lors de chaque épisode de crise, systématiser le recueil de données sur le nombre de bénévoles mobilisés, sur les heures consacrées et sur les missions qu'ils ont effectivement assurés (à l'image de ce que font déjà les communiqués préfectoraux pour les sapeurs-pompiers, mais étendu à l'ensemble des acteurs volontaires.)

Axe 2

VALORISER MONÉTAIREMENT, À PARTIR DE LA MÉTHODE DU COÛT DE REMPLACEMENT

Adaptée à une échelle plus réduite, c'est-à-dire épisode par épisode, elle permettrait de produire des estimations comparables dans le temps et entre types de crises.

Axe 3

CARTOGRAPHIER DES SERVICES PUBLICS SUBSTITUÉS

Au-delà de la valeur monétaire, il s'agirait d'identifier, pour chaque type de crise, quels services de l'État ou des collectivités sont effectivement relayés par le volontariat et de repérer les zones de fragilité là où le retrait d'un dispositif bénévole ne serait compensé par aucune alternative publique.

Ces trois axes forment les bases d'un programme de recherche applicable, à construire avec les acteurs associatifs, les services de l'État et les instituts statistiques. L'enjeu n'est pas de faire du volontariat un instrument de politique publique, mais de le rendre visible en évaluant concrètement la valeur qu'il représente lorsqu'il se mobilise.

Tant que le travail bénévole restera économiquement invisible, il sera plus difficile de le faire peser et exister dans les arbitrages politiques qui déterminent les budgets et les effectifs à allouer. Construire un instrument de mesure systématique de l'impact du volontariat en situation de crise, tant en volume, qu'en valeur, constituerait le préalable nécessaire à tout débat sur la répartition des charges entre puissance publique et société civile.

Archambault, É. et Prouteau, L. (2010). « Un travail qui ne compte pas ? La valorisation monétaire du bénévolat associatif ». Travail et Emploi, n° 124, pp. 57-68. DARES.

DGSCGC / Ministère de l'Intérieur (2024). Statistiques des services d'incendie et de secours – chiffres 2023.

Ion, J., Franguiadakis, S. et Viot, P. (2005). Militer aujourd'hui. Paris : Autrement.

Petits Frères des Pauvres (2021). Rapport sur l'isolement des personnes âgées en France.

Préfecture de la Gironde (2026). Communiqués de presse – Incendie de Saumos, 23 juillet, 26 juillet, 30 juillet et 1er août 2026.

Prouteau, L. et Wolff, F.-C. (2004). « Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation ». Économie et Statistique, n° 373, pp. 33-56. INSEE.

Recherches & Solidarités / IFOP (2024). La France bénévole 2024 – 19e édition.

Santé publique France (2026). « 5 764 décès en excès en France durant la période de canicule du 17 juin au 2 juillet ».
Communiqué de presse, 22 juillet 2026.

Simonet, M. Le travail bénévole : Engagement citoyen ou travail gratuit ? Paris, La Dispute, 2010

Tchernonog, V. et Prouteau, L. (dir.) (2023). Le paysage associatif français – Mesures et évolutions. Paris : Dalloz Lefebvre.